

CURRICULUM VITAE

Christian Byk, né à Paris en 1955, est juge honoraire à la cour d'appel de Paris. Il est marié avec le Dr Marie-Rose Richardson, psychothérapeute. Ils ont trois enfants.

Activité professionnelle : juge à la cour d'appel de Paris (E.R).

Formation : Docteur en droit (directeur de thèse : Gérard Cornu) : Comparaison des modèles de politiques législatives en Amérique du Nord et en Europe dans la perspective d'élaborer le biodroit (prix de thèse 1991).

Qualification pour diriger des recherches (1994).

Expérience judiciaire : notamment

- 1998-2005 : juge en chef adjoint/vice-président du deuxième tribunal judiciaire de France en volume d'activités (Bobigny, Seine St Denis)
- 2005-2022, **juge à la cour d'appel de Paris**, œuvrant principalement dans les domaines suivants : responsabilité civile, droit commercial et de la concurrence, droit des transports internationaux, droit des assurances.

Bioéthique : expertise et activités dans les législations nationales et les organisations internationales :

Depuis le début des années 1980, **développement d'une expertise et d'activités en bioéthique et en éthique des sciences ainsi qu'en matière de législation et de négociation juridique et diplomatique internationale :**

- Membre du Service du droit international au ministère de la Justice
- Délégué de la France dans différents domaines internationaux tels que les Droits de l'Homme, la bioéthique et les biotechnologies, la propriété intellectuelle, le droit international privé, le droit de l'Union Européenne, le droit nucléaire et le droit international des transports.
- Membre de la commission du Conseil d'Etat chargée de rédiger un rapport sur la loi de bioéthique (1986,2008)

Implication dans **le fonctionnement des organisations internationales** du système des Nations Unies (UNESCO, OMS, OMPI, AIEA) ainsi que celui des organisations européennes (Conseil de l'Europe et Union européenne).

- Pendant plus de 10 ans, chef de la délégation française au Comité de bioéthique du Conseil de l'Europe, -
- Puis Conseiller spécial du Secrétaire général du Conseil de l'Europe (Droits de l'homme et bioéthique) :
*Elaboration du premier projet de la Convention européenne sur la

biomédecine et les droits de l'homme.

*Développement de la bioéthique dans les pays d'Europe centrale et orientale

*Organisation des réunions internationales des comités nationaux de bioéthique

- Participation aux activités normatives de l'Union européenne (notamment dans les domaines de la protection des données personnelles et de la brevetabilité des biotechnologies).

Implication depuis la fin des années 1980 dans les activités de bioéthique de l'**UNESCO** :

- Participation aux négociations qui ont conduit à l'adoption des trois déclarations de l'UNESCO dans ce domaine.
- Participation à l'élaboration des déclarations et recommandations de l'UNESCO dans le domaine de l'éthique des sciences (éthique des sciences et recherche, changement climatique, intelligence artificielle).
- Depuis 2013, représente la France au Comité intergouvernemental de bioéthique, dont il a été successivement Vice-Président (2015-2017) et Président (2017-2019).
- Depuis 2002, il est membre de la **Commission nationale française pour l'UNESCO**, où il préside le comité de bioéthique et d'éthique des sciences. Il a eula charge du projet « Penser le transhumanisme » (2018-2022), co-organisé avec une série d'universités et d'institutions académiques françaises. Il participe activement à la Journée Mondiale de la Philosophie. Il poursuit ses activités scientifiques et normatives dans le domaine de l'Intelligence artificielle.

Participation également aux activités de plusieurs organisations non gouvernementales :

- Depuis 1989, Direction de l'Association internationale de droit, d'éthique et de science
- Vice-président du Conseil des organisations internationale sdes sciences médicales CIOMS (1994-2000).
- Membre fondateur de l'Association internationale de bioéthique
- Depuis 1983, membre de l'ICOMOS (le Conseil international des monuments et des sites).
- Membre de HUGO (Human Genome Organization)

Prix européen Fritz Jahr pour la bioéthique 2022

Activités universitaires :

Professeur associé à la Faculté de droit à l'Université de Poitiers (1994-1996) :

droit médical et de la santé, droit international, droit judiciaire

Professeur invité dans différents pays (Algérie, Argentine, Australie, Belgique, Chili, Tunisie, Uruguay).

Membre de la chaire UNESCO Ethique, science, société, Université Fédérale de Toulouse

Chercheur associé à l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne (UMR 8103, CNRS – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et chercheur associé à l'Institut des sciences sociales du politique, ENS Cachan-Université Paris Saclay.

Travaux :

- Auteur de 12 livres et de plus de 300 articles dans le domaine du droit en général et de la bioéthique et de l'éthique des sciences.
- Collaborateur notamment des revues Médecine et droit, Revue générale de droit médical, du Dictionnaire permanent santé, bioéthique et biotechnologies, et du Traité de droit médical
- Depuis 32 ans, fondateur et rédacteur en chef du Journal international de bioéthique et d'éthique des sciences
- Depuis 2013, fondateur et rédacteur en chef de la revue Droit, Santé, Société.
- Organisation de nombreuses conférences internationales, favorisant **une approche multidisciplinaire et multiculturelle.**

membre de différentes organisations académiques dans les domaines suivants : Bioéthique , éthique des sciences et droit de la santé, droit international et comparé.

Langues :

Français, anglais couramment parlé et écrit, espagnol lu et parlé

Passe-temps :

- Histoire des jardins : auteur d'un livre sur les jardins de la Côte d'Azur, organisation d'expositions)
- Intérêt pour l'architecture et la préservation du patrimoine (membre de l'ICOMOS : Conseil international des monuments et des sites)
- Collectionneur de dessins et de peintures

AXES DE RECHERCHE

Des outils pour comprendre le réel et créer la fiction juridique en droit international : littérature, pré-normativité et expertise normative

Christian Byk, juge honoraire à la Cour d'appel de Paris, secrétaire général de l'Association international droit, éthique et science et représentant de la France au Comité

Ma recherche porte sur la fabrication du droit comme système d'analyse et d'appréhension juridique de réalités factuelles et conceptuelles. Elle prend pour hypothèse que les mots, ceux de la langue commune comme ceux du droit, sont le fondement d'un langage particulier mais non clos, dont les concepts, la grammaire, la syntaxe et la logique mettent ses utilisateurs en capacité de nommer, qualifier, organiser des relations complexes construites entre des réalités vivantes ou non et des concepts.

Cette recherche se décline en trois thèmes : l'étude de la littérature du système juridique (comment appréhender la réalité technoscientifique à travers ses mots), la pré-normalisation comme méthode de juridicisation du réel et l'expertise normative internationale comme évaluation de la capacité du juriste à maîtriser la multiplicité des savoirs et des codes permettant d'élaborer le droit international né des technosciences.

1. La littérature du système juridique

Si la littérature juridique semble être faite pour les non-juristes car elle vise l'accès à l'information sur le droit applicable, à la connaissance des principes généraux ainsi que des droits et responsabilités, la littérature du système juridique a un objectif inverse : faire prendre conscience au juriste de ce que la capacité d'élaborer un droit, qui dessine le contrat social (aller à l'idéal), suppose d'accéder à la connaissance des réalités sans lesquelles la société idéale ne pourra se construire (comprendre le réel). Pour avoir un peu la tête dans les nuages, le juriste doit avoir les pieds sur terre et se familiariser avec des littératures appliquées à d'autres systèmes cognitifs et organisationnels.

Travaux terminés :

-Le pied-bot d'Hippolyte : une leçon à tirer pour comprendre ce que dit le droit médical des mœurs contemporaines, colloque, Université de Poitiers, 2023 (publication en cours)

-« Un grand patron » (Film d'Yves Ciampi ,1951), un documentaire de sociologie médicale et hospitalière Université de Poitiers,2023 (publication en cours)

Travaux en cours : Dictionnaire francophone des mots de la bioéthique

2.La pré-normativité

Depuis un demi-siècle, le droit, saisi par la biologie, a fait une rencontre frontale avec la biomédecine et la génétique au risque de perdre ses fondements et sa capacité créative , laissant s'insinuer dans l'organisation de nos sociétés une nébuleuse d'incertitudes , la bioéthique. L'expérience acquise sur le terrain lui ouvre aujourd'hui la possibilité d'explorer une forme , certes empirique, mais non dénuée de cohérence : la pré-normativité.

Elle réveille deux missions sociales du droit que la société méconnaît tant que la stabilité juridique assure la sécurité des relations sociales et le bon fonctionnement des institutions : la capacité du droit à agir comme lanceur d'alerte et son rôle d'analyste prospectif pour , à partir d'une connaissance du fonctionnement systémique des technosciences, élaborer un droit global évolutif, voire reconstructif, qui maintient une tension entre des principes généraux et des nouvelles pratiques nées de l'usage des nouvelles technologies telles que l'IA et les neurosciences.

Travaux terminés : organisation d'un cycle d'évènements coorganisés avec différentes universités sur le thème : « Penser le transhumanisme (2018-2022)

L'intelligence artificielle et la construction d'un nouveau monde : la recherche d'une nouvelle architecture ? in C. Byk (dir.), L'IA :vivre avec, MA Editions, Paris, 2023

Travaux en cours :

UNESCO: négociation de l'avant-projet de Recommandation sur la neuroéthique

3.L'expertise normative internationale

Le droit international est aujourd'hui un droit largement fragmenté parce que la mondialisation des activités humaines le conduit à se concrétiser , se spécialiser, au regard de celles-ci : le commerce international, la propriété intellectuelle, le droit international de la santé... L'émergence des nouvelles technologies accentue ce phénomène mais met aussi en avant une dimension transversale liée aux droits humains, voire au-delà avec les questions relatives à la protection de la biodiversité et de la planète.

Autrefois restreints à un nombre limité d'Etats et d'acteurs (des diplomates assistés de quelques « grands » juristes), les forums de négociation sont aujourd'hui multiples et rassemblent une diversité- et parfois des milliers en nombre- de négociateurs (Etats, organisations internationales, ONG, voire des contre-négociateurs).

Cette situation , qui est le reflet de la diversité des intérêts qui concourent désormais à l'élaboration du droit international, pose notamment la question de la représentation et de la représentativité de ceux qui assurent la participation du « tiers état », les citoyens et communautés de citoyens mais aussi de ceux qui offrent une expertise à l'appui de la défense d'intérêts. Certes, beaucoup se forment encore sur le terrain ou mettent en avant leur expérience et notoriété personnelle. Mais le bon fonctionnement des mécanismes d'élaboration de ces traités « multidimensionnels » (voir dans le domaine de l'environnement) nécessite des modes de formation adaptés permettant au juriste spécialisé d'être un peu confronté aux techniques de négociation et aux diplomates d'avoir les connaissances juridiques nécessaires pour éviter des écueils rédactionnels). Des formations se mettent en place et certains traités établissent des procédures visant à faciliter la participation de « citoyens » mieux « entraînés ».

Travaux terminés :

L' expertise internationale , Académie d'été de droit international et d'éthique en sciences et technologies, Faculté de droit, Université d'Aix-Marseille, 2023

Régionalisation du droit international et processus d'inclusion comme outils d'effectivité des droits des personnes et groupes vulnérables , Fondation R. Cassin, Université de Buenos-Aires, 2024 (publication en cours)